

RCS : METZ
Code greffe : 5751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00824
Numéro SIREN : 841 172 133
Nom ou dénomination : 4H

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2024 sous le numéro de dépôt 95

“4H”
Société à responsabilité limitée
Capital social : 1000 €
Siège social : 22 Rue Lothaire, 57000 – Metz, FRANCE
N°RCS Metz B 841 172 133

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 12/06/23

Le 12/06/23, à 14 heures, les associés de la Société à responsabilité limitée « 4H » se sont réunis au siège social de la société, au 22 rue Lothaire à Metz, en Assemblée Générale Extraordinaire.

La convocation a été régulièrement effectuée par la gérance.

Sont présents :

Jordan HUERTA, gérant, propriétaire de 334 parts sociales en pleine propriété et 0 parts sociales en nue-propriété seulement.

Jessy HUERTA, gérant, propriétaire de 333 parts sociales en pleine propriété et 0 parts sociales en nue-propriété seulement.

Anne-Claire HUERTA, propriétaire de 333 parts sociales en pleine propriété et 0 parts sociales en nue-propriété seulement.

Soit au total 1 000 parts sociales représentant l'ensemble des parts sociales de la Société.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par les associés présents.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère et permet de constater que les associés présents sont au nombre de 3.

L'Assemblée est présidée par Jessy HUERTA, gérant.

Anne-Claire, assure le secrétariat de la séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence de l'assemblée ;
- Les copies des convocations ;
- Le rapport de la gérance ;
- La lettre de Démission du gérant ;
- Le projet des statuts modifiés ;
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président rappelle que l'assemblée doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission de Mme. Anne-Claire HUERTA, de sa fonction de gérant ;
2. Pouvoirs à donner ;

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame Anne-Claire HUERTA expose aux associés que pour des raisons personnelles il ne peut plus exercer désormais les fonctions de co-Gérant de la Société. Il présente donc sa démission à la collectivité des associés.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président, après que tous les associés se soient exprimés sur les points ci-dessus, déclare la discussion close et met donc aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Le président met donc aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée Générale prend acte du désir manifesté par Madame Anne-Claire HUERTA de démissionner de ses fonctions de co-Gérant à compter de ce jour et le remercie pour les services rendus à la Société.

Elle précise que quitus lui est donné ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15h.

De tout ce qui a été dit ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

Fait en trois exemplaires à Metz, le 12/06/2023

Le Président de l'Assemblée,
Le Gérant,
Mr. Jessy HUERTA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. HUERTA', written over a horizontal line.

Signature